



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **7 mai 2025 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur les dérogations mineures suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	6 418 625
2025-0022	Numéro d'immeuble :	Chemin Santerre, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une largeur minimale de lot de 15.82 mètres pour le lot existant 6 418 625 au lieu de 50 mètres, comme indiqué au Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone H-02; Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-derogation-mineure-chemin-santerre-lot-6-418-625/

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 17^e jour du mois d'avril de l'an 2025.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques